

Faut-il s'inquiéter pour la filière de l'éolien en mer ?

Des idées d'ici. Matthieu Blandin, directeur de la stratégie éolien offshore de Valemo, revient sur les conséquences des suppressions d'emplois chez Genral Electric.

Entretien



| PHOTO : DR

Matthieu Blandin, directeur de la stratégie éolien offshore de Valemo et membre du conseil d'administration de Neopolia. Basé à Saint-Nazaire, ce réseau compte 200 entreprises spécialisées dans l'éolien en mer, l'aéronautique.

Vous travaillez depuis vingt ans dans les énergies renouvelables. Valemo assure la maintenance et la mise en service de parcs éoliens. Êtes-vous surpris par le plan social chez General Electric (GE) à Montoir-de-Bretagne et à Saint-Herblain ?

On voyait bien les difficultés de GE. Depuis plusieurs mois, on avait arrêté la sous-traitance à Montoir-de-Bretagne. Ça a commencé au début 2024 : GE s'occupait du parc éolien de Dogger Bank, au Royaume-Uni. Un bateau affrété a eu des difficultés techniques. Les nacelles produites à Montoir encombraient la logistique au Royaume-Uni. Elles s'accumulaient sur le parking de Montoir. L'usine ne pouvait plus sortir de nacelles et le rythme de production a été réduit. Comme beaucoup de sous-traitants, on faisait le dos rond en se

disant que ça allait repartir...

Pourquoi General Electric licencie ?

General Electric, aux États-Unis, ce n'est pas une direction industrielle mais une direction financière. Il y avait des pertes, pas assez d'argent pour les actionnaires (1,8 milliard d'euros pour la branche des énergies renouvelables en 2022, NDLR). Le carnet de commandes serait vide après 2027. Sans perspective en France, ils ont coupé dans la masse salariale. Même si leur usine n'est pas faite uniquement pour le marché français : elle l'est pour le marché européen.

Le risque est de voir partir tous ces techniciens ultra-qualifiés et ces ingénieurs...

Oui, c'est ce qu'il s'est déjà passé en 2018. GE devait fournir les éoliennes dans les parcs de Saint-Nazaire et de Fécamp (Seine-Maritime). Mais il y a eu des recours d'associations anti-éoliennes qui ont mis plus de deux ans à être jugés. Autant de retard pour la signature des contrats entre EDF et GE. Entre-temps, General Electric avait dégraissé ses effectifs. Une fois les recours jugés, EDF a pu passer commande. Sauf que GE avait changé sa gamme d'éolienne pour les sites de Fécamp et de Courseulles (Calvados) et a dû relancer une production d'éoliennes pour Saint-Nazaire. Tout le monde est reparti de zéro. Mais les salariés qualifiés étaient partis, puisque licenciés.

Risque-t-on de reproduire les mêmes erreurs en 2024 ?

C'est ce que l'on doit éviter pour passer le creux de la vague. On doit maintenir les compétences : quand ça repartira, on doit être prêts. Mais tant qu'on n'a pas de commandes, les salariés de GE licenciés ne vont pas

attendre. Ils vont faire des formations, rester dans la région en allant chez Airbus ou aux Chantiers de l'Atlantique. Ce seront des compétences perdues pour la filière.

Toute la chaîne de sous-traitants est-elle affectée ?

Si les Chantiers de l'Atlantique et General Electric toussent, la sous-traitance s'enrhume ! On arrive à se positionner sur d'autres marchés, comme les constructions des parcs éoliens de Courseulles-sur-Mer et d'Yeu-Noirmoutier. On travaille aussi sur la sous-station électrique de Saint-Brieuc (Côtes-d'Armor) ou encore les éoliennes flottantes au large de Marseille (Bouches-du-Rhône).

Y a-t-il un risque que l'usine de Montoir et les bureaux d'études de Saint-Herblain ferment ?

La crainte, c'est que GE profite de l'occasion pour assécher l'usine et dire : "On ferme". Avec des subventions américaines protectionnistes, le groupe pourrait se payer une usine dans l'État de New York. Les plans existent déjà. Sans une action de l'État, l'usine de Montoir est malheureusement en sursis.

Êtes-vous inquiet pour l'avenir de l'éolien en mer ?

Non. Si on veut décarboner notre société plus rapidement et plus économiquement qu'avec le nucléaire, on va avoir besoin de l'éolien en mer. Qu'on trouve les éoliennes jolies ou pas, les énergies renouvelables, c'est de la fiscalité qui rentre dans les caisses des collectivités locales et de l'État.

La région des Pays de la Loire est en avant-garde sur la filière. Peut-elle se faire doubler ?

En juin, l'Observatoire des énergies



Dans son usine de Montoir, General Electric fabrique les nacelles abritant les moteurs XXL des éoliennes. Le géant américain pourrait supprimer 140 postes à Montoir-de-Bretagne et 220 à Saint-Herblain.

| PHOTO : FRANCK DUBRAY / OUEST FRANCE

de la mer avait répertorié 8 300 emplois dans l'éolien en mer en France, dont 2 500 en Pays de la Loire. Nous étions juste devant la Normandie. Nous avons de grands donneurs d'ordre, comme les Chantiers de l'Atlantique, GE et tout un réseau de sous-traitance regroupé chez Neopolia. Mais l'année prochaine, nous pouvons chuter du podium parce que nous n'aurons pas assez de marchés. On a besoin d'un vrai portage politique.

L'indépendance énergétique de la France est-elle menacée ?

Oui. Développer une souveraineté de l'énergie sans avoir les compétences chez soi, ça va être compliqué. L'objectif de la production de l'éolien en mer, c'est 45 gigawatts en 2050 avec un jalon, en 2035, de 18 GW. Pour la façade Atlantique, on devrait

être entre 6 à 9 GW. Mais tout porte à croire qu'en 2035, on aura une production de 2 GW. On est loin du compte.

Comment protéger la filière ?

On doit améliorer notre protectionnisme, en utilisant le Net-zero industry act (NZIA). Ce sont des règles européennes que les États veulent mettre en place pour se protéger de la concurrence asiatique et surtout chinoise. On pourrait imaginer que les candidats aux appels d'offres instaurent une condition suspensive de maintien de la production en Europe.

Le 23 septembre, démarre la concertation préalable pour Éole, le projet de plateforme d'assemblage des éoliennes en mer à Saint-Nazaire. Si General Electric part, le projet est-il encore pertinent ?

Éole s'inscrit dans une stratégie portuaire sur la façade Atlantique. Les nacelles, les pales, c'est tellement gros qu'il faut être bord à quai. Les investissements pour Éole ne reposent pas sur General Electric. Par exemple, les éoliennes du parc d'Yeu-Noirmoutier sont produites au Havre et transiteront par Saint-Nazaire. L'un des premiers parcs flottants au Royaume-Uni a été équipé de structures venant du Portugal. Éole servira les marchés français et européen.

Allez-vous vous engager auprès des salariés de General Electric ?

On va être attentif à leur mobilisation. Leur combat, c'est l'intérêt de toute la filière, avec l'objectif de 30 000 emplois en 2050.

Recueilli par
Agnès MÉTAYER.